



**HAL**  
open science

## Une approche fonctionnaliste de la pauvreté. Relire Herbert Gans en 2019

Hadrien Clouet

► **To cite this version:**

Hadrien Clouet. Une approche fonctionnaliste de la pauvreté. Relire Herbert Gans en 2019. Rencontres annuelles des acteurs du social et du logement, Mar 2019, Paris, France. hal-03594203

**HAL Id: hal-03594203**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-03594203>**

Submitted on 2 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

# L'approche fonctionnaliste de la pauvreté : relire Herbert Gans en 2019

**Hadrien Clouet**, Sciences Po, Centre de sociologie des organisations (CSO),  
CNRS, Paris, France

Il y a quelques années de cela (en 2014), j'ai traduit et commenté, avec son accord, [un texte](#) du sociologue étasunien Herbert Gans, intitulé « Les fonctions positives de la pauvreté ». Or, les organisateurs de la journée m'ont proposé de revenir sur l'article, son contexte et, peut-être surtout, son adéquation avec la situation française. Nous est-il utile pour penser certains problèmes sociaux ? Je pense résolument que oui. Aussi vais-je tenter d'en résumer ici les apports pour ouvrir la discussion. Le propos sera forcément résumé, lapidaire et bien trop synthétique pour rendre justice à la complexité de la question. Je cadrerai donc plus le sujet à grands traits que je ne détaillerai en profondeur.

## 1. Une interrogation étasunienne toujours pertinente

À l'époque de sa publication, en 1972, Herbert Gans est un sociologue réputé, spécialisé en sociologie urbaine. Au début de sa carrière, il se penche sur la vie de communautés immigrés et ouvrières, soulignant qu'elles ne peuvent pas être réduites à des « bidonvilles » qu'il faudrait détruire, mais constituent des lieux de vie complexes et riches, proches par bien des aspects de la banlieue résidentielle moyenne. Puis, il développe sa critique du « déterminisme architectural », avec *People and Plans* (1968), s'attaquant à la croyance selon laquelle l'organisation de l'espace et les formes d'habitats suffiraient à résoudre la pauvreté ou l'anomie sociale. Son regard est donc celui d'un critique de l'urbanisation capitaliste aux États-Unis d'Amérique. Bien entendu, l'expérience de la pauvreté en France au début du XXI<sup>e</sup> siècle diffère largement de celle qui frappait les Étasuniens au cours des années 1970, mais je fais le pari que la transposition des problématiques demeure stimulante.

Le texte original est rédigé au lendemain de la politique étasunienne de guerre à la pauvreté (années 1970) et en pleine guerre du Vietnam. C'est donc un texte qui appartient à un contexte particulier, celui d'une génération désabusée par les politiques de traitement de la pauvreté – la « guerre à la pauvreté », qui s'est finalement muée en approche individualiste et moralisante des politiques sociales (Bertram, 2011). Certains chercheurs s'interrogent à l'époque sur la disparition rapide de la question de la pauvreté aux USA. Problème érigé en priorité publique numéro un, il est pourtant effacé des agendas gouvernementaux en quelques années. Pour comprendre cette évolution, des chercheurs comme Herbert Gans recherchent

quels acteurs tirent avantage de cette disparition.

## **2. Pauvres et non-pauvres en relation**

Dans l'article qui nous intéresse, l'objectif d'Herbert Gans consiste à inverser deux regards traditionnels sur la pauvreté : le regard conséquentiel (s'intéresser à la pauvreté en regardant les problèmes qu'elle occasionne aux individus, par exemple les conséquences scolaires ou culturelles de la privation matérielle) ou gestionnaire (se pencher sur l'administration des politiques d'aide aux pauvres, par exemple la manière dont ces derniers sont contraints, dominés ou accompagnés). Il pose une toute autre question : « à qui profite le crime de la pauvreté » ? Quelles sont les fonctions utiles et positives de la pauvreté dans nos sociétés contemporaines ? Il s'agit d'une approche fonctionnaliste et conflictualiste des pauvres.

Ce faisant, ils interrogent la place des pauvres eux-mêmes dans un ensemble de relations. Ces interactions sont au centre d'une tension fondatrice. D'un côté, la pauvreté est le produit d'une relation sociale. Est pauvre une personne désignée comme telle, prise en charge par des organismes, susceptible d'être entourée de pratiques caritatives ou d'être au contraire rejetée pour cela – comme l'expliquait Georg Simmel, ce n'est pas la pauvreté qui provoque l'assistance, mais bien l'assistance qui distingue, à partir de ses publics légitimes, les pauvres et les non-pauvres (Simmel, 2018 [1908]). De l'autre, les interactions entre pauvres et non-pauvres mettent en jeu des ressources sociales... susceptibles de profiter aux pauvres pour s'extraire de leur condition ou, le plus souvent, appropriées par les non-pauvres, voire même soustraites par ces derniers aux pauvres. En somme, pour le dire rapidement, l'intérêt principal de la démarche consiste à ne pas isoler les pauvres d'une part et les riches d'autre part. L'auteur tente de saisir d'un seul mouvement la *relation de pauvreté* qui unit ces deux groupes plus qu'elle ne les juxtapose.

## **3. À quoi servent les pauvres ?**

Herbert Gans distingue quinze fonctions associées aux pauvres, c'est-à-dire quinze types de pratiques sociales qui reposent sur leur existence, dont ils ont un quasi-monopole (et que personne ne leur dispute).

### **3.1. L'ordre économique**

Le point sans doute décisif du texte est celui du « sale boulot » (Hughes, 1962), dans des sociétés où le travail n'exclut pas la pauvreté (Ponthieux, 2004). L'existence de pauvres structure éminemment le marché de l'emploi : les tâches laborieuses dangereuses, nuisibles, dévalorisantes, disposent dès lors d'un stock d'individus dont la survie ou la dignité est liée à leur exercice. Ils les adoptent « faute de mieux » (Heller, 1986 ; Paugam, 2007, p. 69). Ce lien est soit directement monétaire (la contrainte des dépenses nécessaires à la survie), soit médié par des institutions publiques d'accompagnement des pauvres (incitations aux reprises d'emploi, dont la dernière réforme de Pôle emploi constitue un avatar, avec le durcissement des offres d'emploi dites raisonnables, c'est-à-dire opposables aux inscrits, notamment ceux à faibles revenus préalables). Ainsi, toute une série d'activités professionnelles sont indexées sur la pauvreté, qui en constitue l'arrière-plan et la condition de possibilité, notamment les plus durs à vivre ou les plus pénibles. Deux voies de pourvoi pour de tels emplois : soit les rendre attractifs pour que les individus se les disputent, soit conduire des populations à s'y résoudre. Le débat contemporain sur les offres non pourvues découle directement de cette problématique – au-delà des jeux de chiffrage parfois grotesques, il semble aujourd'hui problématique à certains décideurs publics que des emplois ne trouvent pas preneurs, indépendamment de leur qualité (Clouet, 2019).

Ensuite, Herbert Gans souligne que le niveau de vie des ménages les plus riches est subventionné par la pauvreté des pauvres, notamment lorsqu'un rapport salarial les unit. Il reprend ainsi la question de savoir « qui travaille pour qui » (Baudelot *et al.*, 1979). Un exemple concret peut nous être donné en France par les emplois de domesticités, dont les inégalités salariales représentent une condition de développement (Gorz, 1988, p. 125) : c'est parce que l'on rémunère son personnel à un prix inférieur à son propre salaire horaire que l'on peut se dégager des heures de non-travail. Un individu payé à hauteur d'un double SMIC est en capacité, après une heure de travail salarié, de payer pendant deux heures un employé domestique au SMIC. Une heure de travail salarié du plus riche permet d'acheter plusieurs heures de loisirs. Plus les inégalités salariales sont élevées, plus les classes aisées peuvent acheter du temps. Cet exemple est aujourd'hui renforcé par des politiques fiscales de déduction d'impôt sur l'emploi à domicile qui accroissent encore cet écart entre le prix réel du travail domestique externalisé et le revenu du donneur d'ordres. Et il s'accompagne d'inégalités fiscales qui font reposer une part démesurée des budgets publics sur les contribuables modestes, notamment comme consommateurs via la TVA (Bozio *et al.*, 2018).

En outre, la pauvreté crée une clientèle spécialisée et captive, pour laquelle se

construisent des débouchés commerciaux. Ils concernent soit les services, soit les biens : vente de seconde main, vente de produits dont personne ne veut, ou, dans un contexte marqué par le mouvement des Gilets Jaunes, la vente de véhicules automobiles vieillissants et peu sécurisés, revendus par des ménages aisés une fois leur obsolescence constatée (Coulangeon, Ivaylo, 2012).

### **3.2. L'ordre culturel**

Mais à côté des fonctions économiques de la pauvreté, Herbert Gans distingue à son époque des fonctions symboliques ou culturelles. Il insiste sur la prégnance des préjugés et des stigmates vis-à-vis des pauvres, qui rassurent les tenants de l'ordre dominant. La lecture aristocratique aussi bien que misérabiliste (Hoggart, 1970) des cultures populaires joue un rôle positif pour d'autres groupes sociaux : crier haro sur les pauvres désinhibe une série de discours dans les catégories supérieures, sur le poids trop élevé de la fiscalité ou son inutilité devant la paresse et l'insouciance présumée des plus pauvres. Ces représentations fantasmées affirment le lien économique entre riches et pauvre comme univoque, à savoir l'entretien des pauvres par les revenus des riches – vieille idée qui remonte au prêtre et économiste Malthus (1969 [1864]).

Une telle stigmatisation soude certains acteurs dans une détestation commune, d'autant plus forte que les infractions commises par les milieux populaires sont plus visibles, moins complexes et plus punies que les transgressions en col blanc. L'ouvrage collectif sorti il y a deux ans, *Ce que les riches pensent des pauvres* (Paugam et al., 2017), confirme à propos la variété de formes que prend la répulsion des pauvres chez les riches en France, en Inde et au Brésil. Désormais, il est devenu choquant de s'en prendre aux pauvres comme au XIXe siècle, en les accusant de tares physiques ou en banalisant leur mortalité. Cependant, le discours du mérite a remplacé ces formes antérieures de mise à distance, et s'accompagne d'un évitement des quartiers populaires et d'une stigmatisation des savoir-être ou du niveau d'éducation. La mobilisation d'habitants du XVIe arrondissement de Paris pour le démantèlement d'un centre d'hébergement de SDF en début de semaine dernière rappelle au plus près de nous cette répulsion de classe : la reconnaissance d'intérêts communs et la constitution d'organisations collectives chez les riches, passe par le dégoût des pauvres.

La justification d'un entre soi de classe s'accompagne de ce qu'Herbert Gans nomme des « satisfactions émotionnelles », notamment le sentiment caritatif ou compassionnel. Ces ressentis conduisent les milieux les plus favorisés à se sentir engagés activement dans la

résorption de la pauvreté. Parfois, ils débouchent sur des situations éminemment ambiguës, comme lorsque le travail humanitaire s'accompagne d'une (indicible) aspiration touristique qu'il justifie et occulte (Zunigo, 2007). Herbert Gans insiste spécifiquement sur les organisations philanthropiques, mais l'ampleur qu'elles connaissent aux États-Unis d'Amérique rend toute transposition difficile et légèrement décalée dans le cas français. Néanmoins, l'auteur appuie fortement sur le lien qui unit la pauvreté institutionnalisée et les institutions qui lui doivent leur existence. Afficher la pauvreté, de façon métaphorique, photographique ou textuelle, aide à lever des fonds par des campagnes d'affichage dans les transports en commun, à convaincre des passants d'accorder des dons, et ainsi de professionnaliser des structures d'action sociale, qui publicisent la pauvreté pour parvenir à lutter contre elle, tout en assurant leur propre pérennité.

En outre, la pauvreté reproduit la hiérarchie des positions sociales. En tant que stigmat social (Goffman, 1975), la pauvreté bloque dans la hiérarchie des institutions ou des organisations les individus qui en présentent les caractéristiques. En conséquence, elle réserve les postes valorisés ou d'encadrement aux personnes dépourvues de tout stigmate de pauvreté.

Finalement, les pauvres s'avèrent aussi régulièrement culturellement dépossédés. La culture des pauvres est fondée sur des répertoires de récits ou d'émotions singuliers (Hoggart, *op. cit.*), qui s'expriment via des pratiques spécifiques (l'exemple étasunien du jazz ou du blues pourrait trouver son pendant français dans le rap, ou la récupération bourgeoise de plats traditionnellement populaires dont les prix deviennent inaccessibles). Les milieux populaires ne touchent pas les dividendes des pratiques culturelles qu'ils ont conçues. Ou ils constituent le ferment de productions culturelles qui parlent d'eux : sans remonter à Victor Hugo et *Les Misérables*, des récipiendaires du prix du roman populiste comme Jean-Paul Sartre, Henri Troyat ou Jules Romains ont su à leur époque capitaliser dans le domaine culturel à partir d'une description fine de la vie des plus pauvres.

### **3.3. L'ordre politique**

En dernier lieu, Herbert Gans attribue aux populations pauvres un certain nombre de fonctions politiques, importantes pour le maintien des systèmes représentatifs, la reproduction des organisations partisans et la sélection des personnels politiques.

Les pauvres servent en effet d'électorat ou de repoussoir politique. Certains mobilisent parmi les pauvres (les affiches socialistes du Front Populaire en 1936 s'adressant à ceux qui « vivent pauvrement »), d'autres mobilisent contre les pauvres (Adolphe Thiers milite pour la

restriction du suffrage universel en 1850, entraînant d'autres députés avec lui lorsqu'il disqualifie les prétentions politiques de la « vile multitude »). La position adoptée vis-à-vis de ce groupe de population est stratégique selon les clientèles visées.

L'espace des pauvres constitue aussi une variable d'ajustement pour les coûts sociaux de l'action publique. Ici, le cœur professionnel d'Herbert Gans resurgit, à savoir la sociologie urbaine. La mobilité forcée des pauvres est une ressource pour les gouvernements ou les promoteurs. Faiblement dotés en propriété<sup>1</sup>, leur lieu d'habitation dépend ainsi des prix et des achats-ventes.

Les bénéficiaires de la mobilité (plus ou moins forcée) des pauvres sont toujours discernables aujourd'hui : rente foncière, gentrification pour élever les loyers, renouvellement urbain pour modifier la composition des populations résidentes, auxquels s'ajoutent aujourd'hui l'enjeu environnemental – la périphérie parisienne n'est enfouie que sur sa partie ouest, pas la partie est, où les populations plus pauvres subissent des nuisances et des pollutions accrues. Paradoxalement, cette surexposition des plus pauvres aux maux écologiques s'accompagne d'un mode de vie dont l'empreinte carbonée est bien inférieure à celle des ménages aisés (un quart des vols en avion sont imputables à 2% de la population). On pourrait ainsi suggérer que le réchauffement climatique se joue essentiellement du côté des ménages aisés, mais que ses conséquences sont absorbées essentiellement par les ménages pauvres, au niveau national et international, ce qui offre une clé de compréhension de certains immobilismes.

Enfin, l'abstention particulièrement élevée des groupes aux revenus les plus bas est notable. Elle participe à la stabilité des systèmes électoraux, via ce que Daniel Gaxie a qualifié de suffrage censitaire caché (1978) : l'autocensure des milieux les plus démunis, qui se tiennent en-dehors de la prise de décision publique par voie électorale. L'enquête électorale de l'INSEE sur l'élection présidentielle et législative de 2017 l'illustre (Buisson, Penant, 2017) : le quart d'électeurs le plus riche ne s'est totalement abstenu qu'à 7%, alors que 21% de leurs concitoyens dans le quart le plus pauvre se sont abstenus. Dit autrement, 12 personnes « pauvres » comptent autant le jour de l'élection que 10 personnes intermédiaires ou aisées. Les politiques publiques sont donc inégalement décidées par la population et comptables devant elle par voie électorale.

---

<sup>1</sup> En France, le quartile le plus modeste a entre 6 fois (sans donation) et 3 fois (avec donation) moins de chance d'accès à la propriété que le quartile supérieur, une fois pondéré par le sexe, la situation conjugale, le nombre d'enfant et l'unité urbaine (Bonnet *et al.*, 2016).

#### **4. Conclusion : la part et l'apport des pauvres**

Au final, cet travail d'Herbert Gans vise à relégitimer les pauvres, soulignant à quel point ils sont mis à contribution socialement. Le travail des pauvres est fondamental pour produire tout un ensemble de ressources sociales. Il fonde à la fois la reproduction quotidienne de la société et celle des autres groupes sociaux.

Cela n'ôte rien à plusieurs critiques qui ont accueilli l'article. Notamment la difficulté du raisonnement en terme de « fonctionnel » et « dysfonctionnel », qui sont rapidement une question de point de vue ou des tautologies. Cette critique est encore plus forte à la lecture du papier, car la pauvreté a, d'évidence, des fonctions et des dysfonctions dont la frontière dépend de la position sociale de l'énonciateur : pour les ménages les plus riches et les ménages les plus pauvres, le caractère fonctionnel ou dysfonctionnel des niches fiscales change totalement.

Mais plus généralement, notre discussion montre que l'action sociale et la recherche académique peuvent partager des points de réflexion, afin d'ouvrir des débats qui nous stimulent conjointement, de développer des grilles communes de compréhension du monde, et, pourquoi pas, contribuer à sa transformation grâce à cela.

#### **Références**

Christian Baudelot, Roger Establet et Jacques Toiser, *Qui travaille pour qui ?*, François Maspero, 1979.

Eva Bertram, "Democratic Divisions in the 1960s and the Road to Welfare Reform", *Political Science Quarterly*, 126-4, 2011, p. 579-610.

Hadrien Clouet, « Les chômeurs, de gros fainéants ? » in Collectif, *Manuel indocile de sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2019, (à paraître).

Philippe Coulangeon, Ivaylo Petev, « L'équipement automobile, entre contrainte et distinction sociale », *Economie et statistique*, 2012, n° 457-458, pp. 97-121.

Herbert Gans, *People and Plans: Essays on Urban Problems and Solutions*, New York, Basic Books, 1968.



Herbert Gans, « Les fonctions positives de la pauvreté » (traduction et présentation par Hadrien Clouet), *Contretemps*, 29 septembre 2014, [[En ligne](#)].

Daniel Gaxie, *Le Cens caché: Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Seuil, Sociologie politique, 1978.

Erving Goffman, *Stigmate. Les usages sociaux du handicap*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1975.

André Gorz, *Métamorphoses du travail. Quête du sens*, Éditions Galilée, 1988.

Jean-Luc Heller, « Emplois précaires, stages : des emplois « faute de mieux » », *Economie et statistique*, 1986, n° 193-194, pp. 27-35.

Richard Hoggart, *La culture du pauvre. Etude sur le style de vie des classes populaires*, Paris, Éditions de Minuit, 1970.

Everett Cherrington Hughes, « Good People and Dirty Work », *Social Problems*, 1962, vol. 10, n° 1, pp. 3-11.

Thomas R. Malthus, *Principes d'économie politique*, Calmann-Lévy, 1969 [1846].

Serge Paugam, *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, PUF, Quadrige, 2007.

Sophie Ponthieux, « Les travailleurs pauvres : identification d'une catégorie », *Travail, genre et sociétés*, 2004/1 (N° 11), p. 93-107.

Georg Simmel, *Les pauvres*, PUF, Quadrige, 2018.

Antoine Bozio, Bertrand Garbinti, Jonathan Goupille-Lebret, Malka Guillot et Thomas Piketty, "Inequality and Redistribution in France, 1990-2018: Evidence from Post-Tax Distributional National Accounts (DINA)", *WID.world*, n°2, 2018.

Xavier Zunigo, « « Visiter les pauvres ». Sur les ambiguïtés d'une pratique humanitaire et caritative à Calcutta », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2007/5 (n° 170), p. 102-109.